

# DIPLÔME UNIVERSITAIRE ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

*Accessible en formation continue*



## LE DIPLÔME

Créé en 2015 à Angers, le DU Accompagnement à la Parentalité est proposé aujourd'hui à Toulouse dans un partenariat entre l'Université d'Angers, la FFER, l'AFCCC et l'IFRASS.

Quel que soit son milieu social et culturel tout parent est confronté à des difficultés éducatives ou relationnelles à un moment.

L'accompagnement de la parentalité s'inscrit dans les politiques de soutien à la parentalité ministérielles et concerne les champs d'activités du travail social, de la santé et du secteur éducatif et s'adresse aux parents en lien avec leurs enfants depuis la périnatalité jusqu'à l'âge adulte de ceux-ci. De la création des Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents en 1999 à la création de la Charte Nationale de soutien à la Parentalité en 2022, la formation des professionnels est un enjeu majeur pour garantir la qualité d'accompagnement des familles.

Le Diplôme d'Université Accompagnement à la parentalité a pour but d'accompagner les professionnelles à l'élaboration et à la mise en place d'un projet d'accompagnement parentalité, en leur permettant d'approfondir des connaissances dans ce domaine et en analysant la mise en œuvre de cet accompagnement aussi bien sur le plan méthodologique qu'éthique.



## LES OBJECTIFS

- Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents
- Pouvoir proposer des interventions collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile accessibles à toutes les familles
- Développer une compétence et une posture professionnelle d'accompagnement des parents
- Élaborer un projet d'accompagnement à la parentalité



## LES PARTENAIRES

La FFER tête de réseau nationale pour les espaces de rencontre avec plus de 160 associations et établissements publics adhérents est aussi un organisme de formation reconnu par les professionnels et certifié Qualiopi. Ses bureaux administratifs sont à Toulouse.

L'IFRASS forme aux métiers du social et du sanitaire. Cette expérience reconnue par les pouvoirs publics et les employeurs témoigne de la qualité pédagogique des formateurs au sein d'une organisation apprenante qui assure avec succès la formation de professionnels compétents et engagés.



## LE PUBLIC VISÉ

Professionnels et bénévoles du secteur sanitaire, social et éducatif notamment :

- Éducateur de jeunes enfants/Éducateur spécialisé/Assistant de service social
- Intervenant/accueillant en espace de rencontre enfant-parent
- Conseiller conjugal et familial/Conseiller en Économie sociale et familiale
- Médiateur familial
- Sage-femme/ Infirmière-puéricultrice
- Orthophoniste/Psychomotricien
- Psychologue
- Médecin
- Juriste
- Intervenant en milieu scolaire (Professeur des écoles, CPE, infirmière, assistante sociale ...)



## LES PLUS DE LA FORMATION

- Une équipe de formateur-trices expérimentée
- Un accompagnement au plus près de vos projets, avec des apports théoriques et pratiques, des analyses des pratiques et un réseau ancré sur le territoire régional
- Une Université reconnue pour son travail sur la Parentalité et des partenaires locaux de qualité

### Inscriptions :

du.formation@ffer.org  
09 87 70 46 38

### Lieu de formation :

IFRASS  
Immeuble ANTHYLLIS  
8 rue Mesplé  
31100 TOULOUSE

### Responsable de formation :

Emmanuelle MORAËL  
du.formation@ffer.org

### Sites :

www.univ-angers.fr  
www.ffer.org  
www.ifrass.fr  
www.afccc.fr



## CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'une licence en sciences sociales et humaines (sociologie, psychologie, sciences de l'éducation) ou d'un diplôme de niveau 6 en travail social ou éducatif, dans le champ médico-social ou sanitaire équivalent
- Avoir une expérience professionnelle significative (salariée ou bénévole) dans le champ de la famille et de la parentalité.



## LE PROGRAMME

### Module 1

**Les enjeux de l'accompagnement à la parentalité** - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel (14h)  
16 et 17 janvier 2025

### Module 3

**Les processus en jeu en situation de séparation et/ou de conflits conjugaux** - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel (14h)  
13 et 14 mars 2025

### Module 5

**Conduite de projet en matière d'accompagnement à la parentalité et implication personnelle** - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel (14h)  
11 et 12 septembre 2025

### Module 7

**Pratiques professionnelles face à des parents d'adolescents et face à des configurations familiales complexes** - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel (14h)  
13 et 14 novembre 2025

### Module 2

**Les processus en jeu dans le devenir parent** - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel (14h)  
13 et 14 février 2025

### Module 4

**Les processus en jeu en situation de handicap** - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel (14h)  
10 et 11 avril 2025

### Module 6

**Pratiques professionnelles face à des parents en difficultés sociales ou psychiques** - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel (14h)  
9 et 10 octobre 2025

### Module 8

**Pratiques professionnelles innovantes et construction de projets** - 7h en distanciel asynchrone à disposition avant les deux journées en présentiel (14h)  
11 et 12 décembre 2025



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Organisation de la formation :

- Durée : 205 heures de formation dont 56h en distanciel, 112 h en présentiel, 35h de stage et 2h de tutorat. Prévoir 70 heures de travail personnel complémentaire.
- Intervenants : enseignants en psychologie, sociologie, droit, histoire et des professionnels issus de champs de compétences spécifiques à chaque module.

### Validation :

- Dossier thématique écrit en rapport avec le projet et préprojet écrit (5 pages) à l'issue des quatre premiers modules. Ces deux écrits valident les quatre premiers modules et conditionnent la poursuite de la formation (modules 5 à 8)
- En fin de formation, rapport écrit et présentation orale devant un jury de l'élaboration d'un projet d'accompagnement à la parentalité

### Modalités pratiques :

- **Candidature en ligne** du 19 août au 6 octobre 2024
- Nombre d'inscrits : groupe de 18 à 21 personnes
- Coût de la formation : 3400 € (+ 175€ droits universitaires)
- Coût du module : 460 € par module : possibilité de s'inscrire aux 4 modules 1 à 4. Les modules 5 à 8 ne peuvent être suivis indépendamment de la formation complète.